

CYCLE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS

Intégrer la sécurité incendie et les règles d'accessibilité dans la construction ou la gestion de votre ERP

4 JOURS, 28 HEURES

RÉGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION

CODE : CY65

Objectifs de la formation

- Identifier la réglementation applicable à la sécurité incendie dans les ERP
- Maîtriser sa mise en œuvre, de la conception à la réalisation
- Maîtriser les obligations réglementaires de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) pour les personnes handicapées
- Pour les ERP existants : prévoir la mise en accessibilité en évaluant les solutions techniques et financières
- Pour les ERP neufs et en cours de rénovation : intégrer la composante accessibilité aux différents stades d'un projet

Animée par

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- Services techniques des collectivités locales et des établissements publics ; Coordinateurs incendie ; Responsables de programmes ; Ingénieurs et techniciens des bureaux d'étude ; Architectes ; Contrôleurs techniques ; Gestionnaires de patrimoine immobilier ; Facilities Manager ; Maîtres d'œuvre et architectes ; Bureaux d'études ou de contrôle ;

Module 1

Sécurité incendie dans les ERP, les fondamentaux

- Lyon, Nantes, Marseille, Toulouse, Paris / 2 jours (14 heures)
- [Voir le détail de cette formation](#)

Module 2

Accessibilité des ERP : réglementation, diagnostic et amélioration

- Lyon, Nantes, Paris / 2 jours (14 heures)
- [Voir le détail de cette formation](#)

Dates

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos cycles sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les cycles sont déroulés en présentiel ou en classe virtuelle et étayés, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage